

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN DU 26 JUIN 2023

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 13, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Monsieur Garcia, s'il vous plaît, vous faites l'appel.

(M. Garcia procède à l'appel.)

Collège des Elus

Etaient présents : François BERNARDINI, Céline TRAMONTIN, Nicole JOULIA, Eric CASADO, Alain ARAGNEAU, Yves GARCIA, Claude MORA, Françoise SLOTTA, Barbara LOPEZ, Robin PRETOT.

Absents excusés : Pierre IMBERT, Didier TRONC.

Absents : Michel CAILLAT, Grégory GABANOU.

Collège des Associations

Etaient présents : Antoine SECHET, Christophe BONNET,.

Absents représentés : Claude LIBRA représenté par M. Rachid ANANE, Danièle DESBORDES représentée par Mme Françoise CHOROTE

Absents : Anaïs DEJAMEAU. Yves JOSUAN

Collège des Acteurs Socio-Economiques.

Etaient présents : Aucun.

Absente excusée : Marion LELANDAIS

Absent représenté : Olivier MEURICE représenté par M. Francesco CIALLELLA.

Absents : Marie-Christine FERULLO, Sylvain TAVAN, Séverine DELLANEGRA, Frédéric PALMER.

Les Comités d'Intérêt de Quartier et assimilés

Etaient présents : Françoise ESTEBAN, Annie MONTEIRO, Dominique TREMOUILLE.

Absents : Denis CHABALIER, Gilbert RIGANELLI.

Collège des Habitants

Etaient présents : Françoise TREMOULET, Jean-Pierre GENIN, Jean-Claude VOSSINAT, Michel JOSUAN, Mario RIZZUTO, Delphine ALLIONE, Bartha DEVINE, Sandra MARTINEZ, Jérôme LESCOT.

Absente excusée : Odile GARCIA.

I. COMMUNICATIONS

M. le MAIRE.- Mesdames, Messieurs, merci d'être là. Je vous remercie d'avoir distrait un peu de votre temps pour venir participer au Conseil de quartier d'Entressen. D'autant qu'il y avait quelque temps que nous ne nous étions plus revus. Je m'excuse auprès de mes collègues qui participent à tous les Conseils de quartiers mais c'est la deuxième fois –il y en aura quatre– qu'ils entendront la même introduction qui porte sur des communications générales sur la ville et sur des éléments qui nous intéressent au titre de citoyens istréens, même si bien sûr on s'appesantira aussi sur les éléments qui concernent strictement le quartier d'Entressen.

1. Labels et certification :

M. le MAIRE.- La première information c'est simplement pour vous informer de la série de labels et certifications que la Ville a reçus. J'en profite pour remercier et complimenter, à la fois les élus chargés de la délégation qui va être concernée par l'information que je vais donner ainsi que les services qui y sont rattachés, car cela montre bien, en plus des labels qui sont déjà obtenus, le niveau de qualité reconnu par quelquefois, et généralement d'ailleurs, des jurés nationaux sur la qualité du service public rendu à la population d'Istres.

En ce qui concerne la sécurité, nous avons eu le gain d'obtenir 2 labels. Un qui concerne le label « France Résilience Collectivité ». La Ville d'Istres a obtenu ce label qui récompense et valorise les actions concrètes que nous avons déployées pour sa sécurité, pour la protection de sa population face aux risques majeurs, notamment par la mise en place d'un plan communal de sauvegarde et de moyens associés que pilote M. Alain Aragneau. C'est un label évalué sur 400

critères –vous voyez qu'il y a beaucoup de raisons positives qui amènent à ce choix– qui touchent à des thèmes comme : la planification de la sauvegarde, la formation, les entraînements et exercices, la vigilance et l'alerte, l'organisation de la conduite des opérations, les équipements opérationnels, la communication de crise, la santé publique et la cybersécurité. C'est sur tous ces domaines qui sont très variés mais où il faut avoir de la vigilance pour permettre que les services fonctionnent bien, sans avoir bien sûr des ennuis de fonctionnement. On s'élève à la qualité puisqu'on récupère 3 étoiles pour l'occasion. Bravo à tous, et merci.

M. Aragneau fait presque un grand chelem puisque c'est à l'occasion de la mise en forme de la meilleure sécurité et la prévention routières que nous avons obtenu le label « Ville prudente ». Il n'y a que 8 communes dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui l'ont obtenu. La Ville d'Istres, elle, se situe bien sûr dans le département des Bouches-du-Rhône où il n'y en a que 2. Nous sommes donc encore plus heureux de voir que finalement nous faisons la course en tête. 3 cœurs qui récompensent la volonté de la Ville de s'investir pleinement en matière de sécurité et de prévention routières. Ce sont les aménagements de voirie, avec le développement des pistes cyclables notamment, et l'ensemble des actions de sensibilisation qui vont se développer pour les plus petits jusqu'aux seniors, qui ont bien sûr convaincu le jury. Je n'en veux que pour preuve la dernière séance que nous avons organisée en direction des personnes âgées où l'on considérerait qu'à partir d'un certain âge on pouvait se poser des questions sur les réflexes mais aussi sur simplement l'évolution du Code de la route, parce qu'on voit souvent des panneaux nouveaux fleurir sur les bas-côtés et parfois on se pose des questions sur leur signification. Nous avons donc voulu donner une mise à niveau pour nos seniors et ils ont répondu très présents puisque je crois qu'ils étaient plus de 300. C'est donc une opération à renouveler.

Sur le domaine de la santé, mais avec un mélange d'humanité puisque cela touche le handicap, à travers le sport, nous avons déjà une belle réputation dans le monde sportif, nous l'avons également dans le monde du handicap, mais là c'est la contraction des deux qui permet de recevoir ce label qui est attribué aux clubs accueillant des personnes en situation de handicap souhaitant se développer afin de fournir de meilleures conditions de pratiques à ses adhérents ou utilisateurs. C'est un levier de reconnaissance officiel pour les structures sportives qui va leur permettre d'obtenir une meilleure visibilité et une plus grande crédibilité auprès des participants. Les personnes en situation de handicap peuvent ainsi identifier beaucoup plus facilement les structures d'accueil adaptées à leurs besoins. C'est pour eux une garantie de qualité au niveau de la pratique et des infrastructures qui les accompagnent. Et pour nous, je dirais que c'est aussi le sens du devoir pour essayer d'amener le maximum de modalités qui peuvent concourir à une égalité des chances.

Après avoir obtenu 2 fois le titre de « la Ville la plus sportive », nous avons maintenant le label de « la Ville active dans le sport ». Il y a des variantes. Istres a reçu pour la seconde fois 3 lauriers du label « Ville active et sportive ». L'objectif de ce label est de récompenser et valoriser les initiatives et les actions, les politiques sportives cohérentes, la promotion des activités physiques et ludiques sur le territoire. Ce label met également à l'honneur les projets sportifs locaux pour un quotidien plus actif auprès des concitoyens. Dans sa culture du sport la Ville d'Istres a depuis plus de 3 décennies conduit une politique d'investissement, tant sur le plan des actions que des constructions. L'accomplissement de cette volonté nécessite l'ouverture de structures et de bâtiments adaptés. Les deux derniers faisant un peu notre fierté, comme le Podium et le Budokan.

Sur un autre rayon, qui est l'approche de la proximité du citoyen avec un réseau commercial, nous avons créé il y a quelques années –pas beaucoup, il y a 3 ans– un service qui s'appelle la conciergerie. Ce service regroupe 90 commerçants qui sont partenaires, 1 500 demandes ont été effectuées auprès de ce service. En tout, plus de 1 000 produits ont été cédés, vendus, ce qui a généré un chiffre d'affaires de 67 000 €. Ce label qui a été décerné à la Ville d'Istres a eu en plus le « coup de cœur du jury » au Salon des Maires et des collectivités locales à Paris. C'est un jury national qui l'a délivré et qui a suscité des vocations dans les endroits les plus huppés puisque la Ville de Strasbourg est venue se renseigner ici pour savoir comment ça marchait et qu'en plus nous avons fait des émules, et presque des franchisés je dirais, puisque nous avons monté le même service en collaboration avec la BA 125, la base d'Istres. Celle-ci considère, à juste titre, qu'elle est peut-être en dehors des circuits courants de commerces, qu'il pourrait y en avoir plus à domicile, c'est-à-dire sur le terrain de la base elle-même, et la conciergerie fait donc état de trait d'union.

Vous n'ignorez pas que nous avons fait beaucoup d'efforts sur la modernité de nos services, sur la qualité du service qui est rendu, sur la dématérialisation des documents, de pratiquement toutes les démarches concernant les services publics proposés à la population. Nous avons aussi développé des méthodes nouvelles de fonctionnement, notamment à travers les filtres, à travers les captages, à travers tous les éléments où le numérique trouve sa place et nous aide, à la fois à développer des services mais aussi à minimiser des dépenses. Je pense notamment à certaines poubelles qui sont munies maintenant de capteurs pour avoir une connaissance de la dose d'ordures, de déchets, qui se trouvent dans le container et qui permet une mobilisation au moment où c'est vraiment très utile. Cela permet d'avoir un quotient variable d'intervention pour cela, pour l'ensemble, pour tous les services de Smart City et de recours à Internet, nous avons eu le plus haut label, 5@, et nous sommes considérés comme une Ville très Internet.

Enfin, nous aurons également la joie de vous dire que, malgré quelques personnes qui s'émeuvent de notre attachement à maintenir le statut de « Ville taurine », nous avons été considérés comme « Ville amie des animaux ». C'est un label qui a été décerné par la Région Sud qui récompense les communes qui œuvrent en fonction de la protection des animaux. Nous en savons quelque chose au niveau de la biodiversité à travers les projets qui nous sont soumis. Nous le

ferons aussi à travers les informations que nous avons sur la maltraitance animale ainsi que sur le gardiennage puisque nous allons ouvrir dans quelque temps un refuge que je qualifierais 3 étoiles pour l'hébergement des animaux de compagnie lorsque leurs propriétaires en ont besoin.

Voilà toute une série de labels qui s'ajoutent à ceux qui sont déjà affichés dans le hall de la mairie et qui va mériter un deuxième pan de mur. Finalement on va avoir un *art street* à notre façon à l'intérieur des locaux du centre-ville.

2. Projets structurants :

- Maison du Combattant

M. le MAIRE.- Je vais maintenant faire un état des projets qui nous ont occupés ces derniers temps.

Nous avons eu la chance de terminer un engagement que j'avais annoncé il y a quelques mois. Là aussi, un « *one man show* » de M. Aragneau puisque c'est lui qui s'en est occupé activement suivant les dossiers. La Maison du Combattant. Pour ceux qui ne la connaissent pas, je vous engage à aller la voir parce que c'est vraiment un lieu particulièrement agréable, esthétique, fonctionnel, spacieux, qui démontre le respect et l'attachement que l'on a pour nos associations patriotiques qui ont un devoir de mémoire, qui le projettent aux générations qui sont autour d'elles, et aussi, comme je le demande, qui peuvent être des exemples de bonne citoyenneté. Cela nous a coûté fort cher mais, encore une fois, pour le respect de nos patriotes, 1,2 M€, je considère que c'est vraiment une dépense qui sort du cœur et de la raison pour aller propager des informations sur ce qui a été les drames des générations qui se sont sacrifiées pour notre liberté et pour notre sol national.

- Pistes cyclables

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous dire que nous sommes au terme des pistes cyclables puisque nous avons déjà engagé 2,5 tranches. La troisième est en train d'être terminée, nous n'avons plus qu'une dernière qui va être accomplie durant l'année. Nous aurons quand même 21 km qui seront dédiés à la pratique du vélo, pour ceux qui aiment la bicyclette, pour promener et se détendre, comme pour ceux qui veulent s'en servir pour aller directement à leur domicile professionnel. A l'instant présent nous avons dépensé 6,5 M€, dont 3,6 ont été accaparés sur des fonds européens et le reste par la Métropole.

- Transformation de la Maison Familiale de Vacances en campus sportif, résidence Lionel Trompette

M. le MAIRE.- Nous avons également eu –on aura l'occasion de couper le ruban dans quelques jours– à transformer la Maison Familiale de Vacances en un campus sportif. Nos sportifs qui sont dans des clubs, qui font carrière ou qui sont en formation, étaient dans un ensemble *vieillot*, vétuste, pas très fonctionnel. Nous avons donc profité du changement du statut de la Maison familiale, puisque ce n'est plus dans ce cadre-là qu'officiera ce bâtiment, c'est donc dans un cadre sportif qu'il sera mis à disposition. Toujours au CEC, bien sûr.

- Démolition et reconstruction du théâtre de l'Olivier

M. le MAIRE.- Et nous avons lancé, je dirais même à une vitesse grand V, les éléments qui concernent la reconstruction du Théâtre de l'Olivier. Mme Joulia s'en occupe aussi très activement et tous les deux nous menons ce dossier dare-dare parce que nous souhaitons qu'il soit terminé en 2025 pour permettre justement à la saison de cette période de pouvoir se dérouler toute l'année. Nous avons eu la chance de choisir un projet de grande qualité, fait par un architecte international mondialement connu, et nous aurons donc l'occasion de voir dans Istres un équipement qui sera de plus grande fonctionnalité, entre la jauge qui aura 800 possibilités d'accueillir un spectateur et des troupes qui pourront évoluer sur une scène plus grande et plus haute. Nous aurons des salles d'accompagnement pour des activités culturelles associées bien sûr au lieu, et nous aurons également un restaurant panoramique qui viendra clôturer le tout. Et j'insisterai sur le fait qu'au-delà de l'intérêt de l'équipement pour la nature-même qu'il abrite, c'est-à-dire la culture, il y aura une fonction emblématique dans le cadre de l'aménagement urbain et ce sera un lieu assez remarquable au centre-ville pour structurer ce que l'on considère le cœur de notre cité. Voilà donc pour les projets structurants.

- Centre de loisirs de Lavalduc

M. le MAIRE.- Il y aura aussi le centre de loisirs de Lavalduc qui va démarrer au mois de juillet sur l'aspect limité, puisque c'est une tranche d'âge qui sera accueillie. Nous aurons donc le plaisir d'ouvrir enfin un centre de loisirs, parce que cela me pesait beaucoup de voir que nos enfants qui quittent l'école le vendredi soir, le vendredi 30 juin, retrouvent les mêmes locaux le 1^{er} juillet pour un temps de vacances qu'ils ne peuvent pas avoir complètement. Même si l'on offre mille choses pour sortir, pour faire des activités intéressantes, ils se retrouvent quand même dans un cadre habituel. Ce sera une espèce de dépaysement qui sera salvateur.

Je voudrais maintenant évoquer ce qui nous concerne plus directement, ce sont les nouveautés sur Entressen, celles qui sont terminées et celles qui commencent.

Points spécifiques au quartier :

- Nouvelle base nautique

M. le MAIRE.- Le mandat que nous vivons à Entressen a démarré sur les chapeaux de roues puisque, nous ne l'avons pas inaugurée mais nous le ferons bientôt, nous avons une nouvelle base nautique qui remplace l'ancienne qui était dans un état un peu vétuste. Aujourd'hui je crois que, autant les écoles que les clubs peuvent être contents, satisfaits, d'avoir un lieu de référence et de reconnaissance à leur activité.

- Construction de 2 courts de tennis couverts

M. le MAIRE.- Les tennis couverts ont été un peu retardés à cause des opérations COVID, puisque pendant un an et demi les choses se sont arrêtées dans le cadre du déroulement des dossiers. Ça y est, cela a repris, et l'on a pu commencer les travaux. Vous avez vu d'ailleurs les barrières qui ont été posées et les terrassements qui ont commencé à côté de La Grange. S'ils vous interrogent, vous avez la réponse, ce sont des tennis couverts.

- Construction de la médiathèque

M. le MAIRE.- Nous sommes en train de réaménager le parvis du centre social. C'est une aire d'accueil qui sera plus plaisante mais c'est surtout pour le signe avant-coureur de la transformation qui se fera un peu plus tard. Puisque vous savez qu'avec le déplacement de la crèche que nous avons lancée il y a quelques années –il n'y a pas très longtemps d'ailleurs qu'on l'a inaugurée, il y a un an et demi à peu près, je crois– reste les locaux. Ces locaux ne vont bien sûr pas être laissés tels quels, ils vont être restructurés, reformatés, et ils vont permettre l'accueil d'une médiathèque un peu plus élargie.

Je voudrais également vous dire qu'à la faveur d'une tape amicale sur l'épaule, M. le Président Libra m'a dit qu'il serait vraiment très intéressant pour les activités qui se déroulent aux arènes qu'elles se fassent dans des conditions qui soient moins thermiquement soutenues. La couverture des arènes a donc été lancée. Et quand je dis « lancée », elle a aussi été faite à grande vitesse puisque... C'est à quelle occasion que j'ai eu cette tape amicale de M. Libra ? Il y a 3 semaines ? Et je m'étais donc engagé que ça aille vite et cela va plus vite que ce que je pouvais imaginer puisqu'on m'a fait la promesse assurée que la chose serait réglée pour les fêtes votives. Vous aurez donc l'occasion de ranger vos bobs, bibis, sombreros et casquette pour vous livrer à votre passion sans contraintes solaires.

Je terminerai sur une information que vous devez savoir puisque vous y passez régulièrement aussi, c'est le Super U que nous avons évoqué précédemment, qui est en train de sortir de terre et qui, visiblement, va rendre le service attendu aux gens d'Entressen qui n'auront pas à faire des kilomètres pour aller remplir leur frigo. C'est une économie certaine. D'autant que, pour ceux qui voudraient profiter de l'occasion pour faire de plus grandes promenades, il y aura une station-service qui l'accompagnera.

Voilà les informations sur les équipements qui sont faits, qui sont en cours, qui vont être faits.

3. Sécurité :

- Plan canicule

M. le MAIRE.- Dans un deuxième point, je voudrais également vous dire que nous sommes bien sûr, non pas sur le pied de guerre mais en tout cas le pied de vigilance concernant le climat et surtout les effets caniculaires, et que le plan canicule est déjà instruit. Je ne le souhaite pas mais il sera à disposition de toutes les utilités si des personnes, plus généralement les plus fragiles, font appel à un secours. Nous sommes un schéma opérationnel, entre le CCAS et évidemment tous les éléments qui s'y rattachent, autant les pompiers que la Croix Rouge et que d'autres s'il y a lieu.

- Renforcement des mesures de lutte contre les incendies, poursuite du dispositif de garde à cheval

M. le MAIRE.- Nous sommes également sur le pied de guerre sur tout ce qui est la lutte contre les incendies. Nous avons un dispositif que nous avons renforcé, non pas au niveau des pompiers puisque ce n'est pas notre responsabilité mais je sais que là aussi ils sont particulièrement actifs. Ils seront accompagnés de nos équipes bénévoles du centre de secours forestier, CCFF (centre communal des feux de forêts), qui a quand même 60 personnes bénévoles qui sont là pour regarder, ausculter et aussi donner quelques conseils à travers des comportements pour que le pire soit évité. Nous les aidons avec bien sûr les moyens que nous mettons à dispositions. Un cinquième véhicule qui est dans la gamme de la flotte, ce qui est quand même exceptionnel pour une Ville comme la nôtre, surtout avec si peu de temps de recul puisque le CCFF n'est pas en place depuis très longtemps. 5 véhicules c'est quand même assez énorme, surtout quand on voit le gabarit des véhicules et ce dont ils ont à disposition, puisque ce n'est pas simplement une voiture où l'on attend tranquillement assis derrière le volant, c'est tout un équipement qui va avec pour le premier feu, si c'est nécessaire, avant que les pompiers arrivent.

A cette surveillance s'ajoute bien sûr notre équipe de garde à cheval, qui est en liaison directe avec la police pour que tous les éléments de protection soient là d'une manière mobile et rapide.

- Surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages de la Romaniquette et du Ranquet

M. le MAIRE.- Cette surveillance nous la ferons, comme toutes les années, sur les baignades, les activités nautiques, sur les plages du Ranquet et de la Romaniquette.

- Création d'une annexe de la police municipale en centre-ville

M. le MAIRE.- Nous avons également créé –j'aurais pu le dire dans le paragraphe préambule– un poste de police municipale au centre-ville, qui va effectivement rentrer dans la galaxie et dans le réseau de toutes les annexes dont nous avons doté la Ville. Puisque je considère qu'il ne doit pas y avoir qu'un lieu unique d'où partent les forces qui contrôlent l'ordre public mais qu'au contraire ils doivent être au plus près des habitants. Donc après Entressen, après Rassuen, après Trigance, après Canadel, et j'en oublie encore... Les Echoppes. Surtout que c'était le premier, c'est peut-être pour ça que je l'avais oublié. Après Rassuen, bien sûr, et Entressen, mais je parle des annexes. En plus du centre névralgique qui est bien sûr la mairie d'Istres, nous avons donc éprouvé le besoin d'en mettre au centre-ville, ce qui permet d'avoir une irradiation sur ce qu'on appelle l'Olive (les remparts avec les rues qui sont un peu étroites) mais aussi le Forum des Carmes.

4. Social / Santé :

- Déserts médicaux : ouverture d'un centre de consultations médicales à la Pyramide

M. le MAIRE.- Dans le cadre de la santé nous avons toujours mené des travaux pour que notre Ville ne soit pas complètement désertée par le réseau médical. Il est certain qu'il y a une baisse des *toubibs* qui sont à l'âge de la retraite mais qui n'arrivent, ni à vendre, ni à transmettre, leur cabinet, parce qu'aujourd'hui la mentalité des nouveaux *toubibs* c'est d'aller plutôt dans un corps organisé comme l'hôpital, où l'on ne travaille que sur 35 heures et où on a la certitude d'avoir des congés rituels comme les week-ends. Les nouveaux médecins recherchent plutôt une belle vie qu'une vie rythmée sur un temps de travail comme nos anciens avaient pu le faire et comme nous le regrettons. Ce qui ne veut pas dire que les soins manquent à Istres puisque nous avons eu le plaisir d'avoir deux centres de consultations médicales qui ont ouvert. Ils fonctionnent 7 jours sur 7 sur simple rendez-vous et ils ont une qualité remarquable. Plus d'autres centres médicaux qui viennent s'ajouter (à côté de Leclerc, qui existait déjà), mais ils n'ont pas ce qu'on appelle la reconnaissance de l'accueil social, c'est-à-dire l'élément de référence. Et ce sont ces discussions que nous avons menées avec l'Hôpital de Martigues avec lequel nous avons passé une convention pour qu'il dédit des médecins qui seront payés par l'hôpital, affectés directement à la population d'Istres, et resteront in situ à la population d'Istres. Nous avons commencé par 1, la programmation va jusqu'à 4.

- France Services

M. le MAIRE.- Et nous avons maintenant –mais ça ce n'est pas dans le cadre de la santé, c'est un cadre général– la plénitude de fonctionnement de la Maison France Services, qui est un élément supplémentaire qui relie la population à des services un peu plus éloignés d'elle, ou qui n'ont pas l'habitude de fonctionner directement avec elle, qui, par ce truchement-là, vont se faire beaucoup plus facilement. C'est un service à mener avec l'Etat et nous avons posé notre candidature qui a été acceptée. Nous fonctionnons donc en bonne latitude depuis maintenant plus d'un an et demi, presque 2.

5. Développement durable / Environnement :

- Obligation légale de débroussaillage

M. le MAIRE.- Je voulais, avant de laisser la parole à M. Casado, vous dire que nous sommes de plus en plus contraints à être très à cheval sur les obligations légales de débroussaillage. Vous avez la nécessité, pour ceux qui rentrent dans cette catégorie, de débroussailler votre espace, quelquefois même au-delà de votre espace, jusqu'à même à 50 mètres de chez vous. C'est une obligation qui est absolument péremptoire, c'est une obligation qui est assujettie à un contrôle, et si celui-ci vous amène à être défaillant il est verbalisé et vous avez malheureusement une amende à payer et moi j'ai aussi une forme d'association à ce mauvais traitement puisque je suis pénalement responsable. Vous comme moi, nous avons donc intérêt que tout soit bien débroussaillé.

- Economies d'énergie, contrat de performance énergétique

M. le MAIRE.- Nous avons un programme de travaux très important. Nous avons lancé les économies d'énergie en liaison avec les services de la Préfecture qui lancent des appels à projets là-dessus. Nous l'avons déjà commencé, parce que quand on parle d'économies d'énergie ce n'est pas un mot que l'on découvre. Sachez que les LED aujourd'hui, qui sont très satisfaisants puisqu'ils nous amènent à ne pas connaître une augmentation sur ce point-là de coût d'énergie complètement loufoque, existent depuis des années, des dizaines d'années.

Et là j'en viens à la vérité du moment, qui est cruelle. Sachez qu'aujourd'hui nous dépensons pour les fluides plus que ce que nous donnons aux associations de la Ville. Et nous sommes réputés pour avoir une âme assez généreuse en la matière puisqu'à travers les contrats d'objectifs on peut faire en sorte que la Ville puisse animer avec les associations. Nous avons à peu près 8 M€ de versement de subventions, aujourd'hui les fluides c'est 9 M€ de dépenses. Je ne sais pas si ça va tomber, si ça va baisser, mais je peux vous dire qu'en attendant on fait en sorte que les économies d'énergie soient le plus large possible. Si tant est que vous soyez interrogatifs en regardant qu'il y a quelques mâts qui sont éteints la nuit, cela fait partie des dispositions que l'on a mis sur pied et que l'on étendra sans doute un peu plus largement, parce qu'encore une fois, il faut que l'on soit conscient que ces dépenses sont maintenant ubuesques.

J'en ai terminé pour mes interventions concernant le dispositif largement globalisé sur la Ville, et plus sectorisé sur Entressen.

Je passe la parole à M. Casado –et Mme Tramontin, si elle veut intervenir aussi– qui va nous parler des diverses interventions, peut-être moins spectaculaires mais tout aussi intéressantes, et coûteuses, dans le cadre des visites de quartier ou de lotissements, ou d'appels d'administrés.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, ISTRES PROPRE ET DURABLE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Bonsoir. On va commencer par le bilan « Allô Travaux ». Du 1^{er} janvier au 16 juin 2023 nous avons eu 104 appels pour les quartiers d'Entressen sur les 1 063 sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 10 % des appels, principalement émis par les habitants du Gros Chêne pour 50 % et des Aubargues pour 15 %, et qui portent sur des problèmes d'espaces verts et d'électricité.

Pour « Allô Quiétude » il y a eu seulement 2 appels concernant des problèmes de voisinage avec des haies qui débordent. Cela a été réglé.

Et concernant les travaux un peu plus importants, on a chiffré, pour 2023, pour 187 174 €, 11 opérations qui vont être réalisées d'ici la fin de l'année. Parmi ces 11 opérations, il y en a 5 plus importantes, avec des montants plus importants : la création d'un système de ralentissement lié à l'éclairage public sur le chemin du Mas d'Amphoux, devant la base nautique, le nouveau club, pour 18 523 € ; sur le boulevard des Ginestes, la reprise des déformations racinaires à la hauteur de l'arrêt de bus du gymnase, cette opération est estimée à 39 579 € ; toujours sur le boulevard des Ginestes, l'amélioration du chemin piétonnier pour rejoindre l'école Buissonnière jusqu'à l'Aqualud (on passera dans la pinède, on va faire un joli circuit) pour 23 996 € ; sur l'avenue de la Crau, la reprise de l'ensemble des trottoirs entre le Petit Mas et la voie ferrée pour 63 000 € ; et enfin sur les Piboules, la reprise des déformations racinaires –je crois que c'est une question de M. Rizzuto– pour 28 137 €.

Pour les écoles, on aura la réfection du deuxième gradin à la Clé des Champs pour 25 000 €.

Monsieur le Maire, ce sont les premières dépenses que l'on va faire sur Entressen. Environ 190 000 €.

M. le MAIRE.- Parle un peu du PLU.

M. CASADO.- On a eu une réunion publique il y a une quinzaine de jours avec M. le Maire sur le PLU d'Istres. Sur le quartier d'Entressen il n'y a pas du tout de transformation, tout reste comme c'est prévu dans les zonages, donc les zones qui sont aujourd'hui constructibles et celles qui ne le sont pas. On a pris en compte un peu plus d'espaces boisés classés, sur des haies notamment, entre divers terrains agricoles qui ont été classés. Il n'y a pas d'extension d'urbanisation sur le périmètre d'Entressen. Et il n'y a pas d'autres contraintes, si ce n'est que dans le règlement général du PLU on essaie de faire passer pour le monde agricole, notamment pour les agriculteurs, des améliorations pour que ces derniers puissent avoir des revenus annexes dans leur propriété, c'est-à-dire pouvoir faire des gîtes ruraux, des tables à la ferme. Aujourd'hui dans le monde agricole c'est interdit, ou alors il faut être vraiment agriculteur pour le faire et le faire dans les bâtiments existants. On essaie de modifier cela parce qu'on se rend compte que... Les maraîchers vivent plutôt bien, en revanche tous ceux qui sont sur le foin de Crau en ce moment souffrent et cela pose de réels problèmes. Donc pour qu'ils ne partent pas, pour qu'ils restent, pour qu'ils soient toujours actifs, pour que les anciens ne quittent pas leur propriété sans que les enfants reprennent la main parce que c'est compliqué, on essaie d'améliorer cela pour qu'ils aient des revenus annexes et pour qu'ils puissent rester sur leur domaine. On va voir comment cela va se passer avec les services de l'Etat, on devrait pouvoir avoir gain de cause mais rien n'est sûr.

M. le MAIRE.- Pour que tout le monde soit au fait des choses, nous avons discuté avec les services de l'Etat sur toutes les dispositions particulières que nous souhaitons dans le cadre de la mise en place de ce document, qui, je le rappelle, sera quelque chose qui va servir à la planification de la Ville d'Istres. Nous avons fait en sorte que les demandes qui avaient un caractère possible puissent être prises en compte. Nous les avons prises en compte. Quand je parle de caractère possible cela veut dire qu'il faut qu'il y ait une logique qui puisse exister. Ou du moins un argument de logique sur lequel on puisse s'appuyer pour le faire valider. C'est-à-dire que quand vous êtes véritablement en lisière d'une zone constructible –lisière c'est collé, ce n'est pas à 300 mètres plus loin– faire en sorte que l'on puisse trouver un acte dérogatoire pour permettre que cela puisse se faire. Dans tous les cas de figure il va y avoir une enquête publique, le commissaire enquêteur sera à même de donner ses conclusions, il prendra en compte certaines choses, il en refusera d'autres, on verra à ce niveau-là. Nous-mêmes on aura l'occasion de dire des choses supplémentaires justement pour appuyer les demandes d'administrés qui rentreraient dans cette logique que je viens de définir. Dans ce cadre-là, vous avez donc tout à fait latitude, aux alentours du mois de septembre, octobre –on vous dira exactement les dates précises de l'enquête publique– d'aller voir l'enquêteur pour faire une démarche qui vous intéresserait éventuellement.

Le PLU a le mérite enfin de se terminer –cela fait 5, 6 ans, que l'on est dessus– mais il va avoir une vie particulièrement éphémère puisque nous sommes conscients –et ce qui me fait plaisir c'est que les services de l'Etat en sont conscients, le Sous-préfet l'ayant dit lui-même– que dès que le PLU va être voté il faudra bien que l'on se remette sur l'ouvrage car inévitablement il y aura des modifications à trouver, peut-être même des choses que l'on n'a pas mises et que

cette fois-ci on sera tenu de mettre, ou obligé de mettre. « Obligé » dans le sens « nécessaire de mettre », pas contre notre avis. Je n'en veux que pour preuve l'évolution des événements industriels qui se passent dans notre région, qui sont très positifs. Notamment sur Fos ou sur le Grand Port Maritime de Marseille où il y a de nombreux projets, et particulièrement un qui devrait se terminer en 2025 et qui va accueillir 3 000 personnes. C'est la première maille d'un filet, d'une filière, sur la construction de panneaux voltaïques. Nous avons été choisis, après une bataille rude où nous n'avions pas beaucoup de chances mais l'on s'est débrouillé d'avoir les arguments suffisamment forts pour que ce soit accepté. Il y aura ça, et puis il y a le Pôle aéronautique lui-même qui va générer, nous l'espérons bien, dans les toutes prochaines semaines qui arrivent, des décisions qui vont nous amener à accueillir des entreprises dans le cadre de la maintenance des MRTT. On en saura un peu plus à la fin du mois et ce dont on sera sûr c'est qu'à partir de là il faudra bien avoir des locaux, des logements, pour accueillir tous ces gens-là. Car même si l'on a aujourd'hui un nombre de logements prévu ce sera important mais largement insuffisant. Voilà ce que je voulais vous dire.

M. CASADO.- Il faut aussi rajouter que la loi ZAN interdit l'artificialisation. Il faut construire la ville sur la ville, on ne peut donc pas s'étendre. Jusqu'en 2030 on doit faire la moitié de l'artificialisation que ce que l'on a pu faire jusqu'à présent, mais en 2050 ce sera zéro artificialisation, c'est-à-dire que l'on ne pourra construire que sur les endroits qui sont déjà artificialisés. Si l'on avait des maires au Parlement je crois que cette loi ne serait jamais passée, parce qu'aujourd'hui, construire la ville sur la ville... Si l'on doit accueillir des gens et que l'on ne peut pas s'étendre, il faut bien monter. Il n'y a plus que ça. Une ville comme Marseille, s'il y a un R+8 et que l'on fait un R+12 ce n'est pas très grave, puisqu'il n'y a pas de maisons individuelles, mais chez nous, si demain il faut faire un R+3 et que l'on nous dit « Non, vous faites un R+6 », cela va compliquer les choses. Forcément, c'est paradoxal. On va être obligé à la fois de garder le cadre de la ville mais en même temps de pouvoir construire la ville sur la ville. Cela va poser des difficultés. J'espère que d'ici-là il y aura des dérogations parce que, quand M. le Maire dit que l'on va accueillir des populations qui vont venir pour du travail sur Carbon et d'autres projets comme le Pôle aéronautique, il va falloir accueillir ces gens-là. Peut-être qu'avec les projets que l'on a sur Bayanne et tout cela on va pouvoir faire en sorte d'accueillir mais en 2050 on va être vraiment coincé. Donc les zones que l'Etat aujourd'hui nous a refusé de construire, le foncier que l'on avait en prévision, ce foncier-là on l'a rendu, mais je ne sais pas comment on fera d'ici une vingtaine d'années. On ne sera plus là, mais cela va être compliqué.

M. le MAIRE.- En plus, vous vous rendez compte que si quelquefois on anticipe les choses on est traité de loufoques, de farfelus, de baroques, de tous les adjectifs sympathiques qu'assènent des gens bien intentionnés. Et vous êtes amenés à faire des choix... Cela a été pour nous un élément d'intérêt du Mas Neuf, un quartier qui se trouve sur le côté de la route de Miramas, où l'on nous a demandé de réviser un peu nos positions, dans le cadre d'un bon entendement avec les services de l'Etat. Puisqu'encore une fois, il n'est pas question de faire quelque chose contre les services de l'Etat mais avec les services de l'Etat. Nous avons souhaité réfléchir pour plus tard, sauf que le « plus tard » –cela fait partie des éléments dont je parlais tout à l'heure– il va obligatoirement être ramené à la fin du PLU. D'autant que l'on passera en PLUi, d'autant que l'argument qui nous a été asséné, c'est-à-dire qu'il n'y a pas continuité d'urbanisation, là il n'existera plus, puisque Miramas est une entité de la Métropole et que la continuité se fait donc de cette façon-là. Et que surtout –je ne cherche même pas l'argument, je cherche la logique– entre-temps on a eu la chance aussi... Je me suis déplacé, j'ai accueilli M. Martin, le PDG de Carbon, qui va effectivement faire l'opération à Fos, mais il est aussi intéressé par une opération qui va nécessiter l'accueil d'une centaine de personnes sur le terrain d'Areva. Entre parenthèses c'est une bonne chose puisque cela fait des années que l'on cherche à savoir ce que l'on va trouver comme hypothèse industrielle, semi-artisanale, semi-commerciale... Bref, quelque chose qui ne soit pas des logements en tout cas. Et là, notre projet du Mas Neuf va être demandé à grands cris. Comme quoi, les gens loufoques peuvent être bien sensés avant les autres.

III. QUESTIONS

M. le MAIRE.- Je n'ai pas de questions écrites, sauf une. Je vais directement à la conclusion parce que je me servirai... Non pas pour botter en touche parce que M. Casado va prendre les points un par un, mais c'est pour dire que je l'ai déjà remercié pour le travail qui a été fait, qui a montré combien je n'ai jamais été indifférent aux problèmes que me signale M. Rizzuto et je lui témoignerai que la même ardeur sera consignée pour faire exactement la même chose pour les éléments qui semblent le gêner, qui sont toujours des problèmes d'eau. Naturelle. Il y en a 2 pages, écrites en petit.

M. CASADO.- La réfection d'une partie de l'avenue des Piboules vers la rue des Mûriers à hauteur de... C'est ce que je vous ai dit. C'étaient les 38 000 € que l'on va... « Reprise déformations chaussée, création d'un pluvial, passage mise aux normes PMR ».

Mme GUIEU.- C'est à l'entrée des Piboules, où il y a les containers.

M. CASADO.- C'est ce que l'on a prévu. La reprise du caniveau de la rue des Tilleuls devant l'école la Clé des Champs. C'est ce que je disais. Le reste ce sont des travaux que l'on peut voir sur place et mettre en place.

En revanche, ce que vous dites depuis plusieurs années, plusieurs mois, concernant la roubine d'assainissement pluvial, on vous a déjà répété qu'il était compliqué d'aller buser une roubine comme cela. Je vous ai amené d'ailleurs un plan d'Entressen que vous prendrez, ce qui est surligné en jaune c'est toutes les roubines d'assainissement pluvial qui sont aujourd'hui à l'air libre. Celles qui sont en pointillés sont celles qui sont enterrées. On a une traversée de pluvial comme cela, parce qu'à Entressen on est dans la Crau et pour les inondations, c'est déjà arrivé... Il est compliqué d'aller faire un bassin de rétention pour retenir de l'eau pour personne. Puisque dans tous les cas, quand il sera en charge,

ce bassin de rétention va devoir s'écouler dans une roubine pluviale. Cela peut permettre de retenir les eaux. En plus vous proposez le terrain de la Métropole qui est derrière chez vous, sauf que, si c'est plein d'eau, les gens qui vont être à côté auront les mêmes problèmes, de moustiques... Les mêmes choses. En plus amplifiées dans un coin. Donc moi, je veux bien que l'on fasse une étude générale de cet endroit, mais encore une fois on n'est pas dans une situation géographique où l'on a des pentes naturelles. On est sur la Crau. Il faut bien vous imaginer que toute l'eau qui arrive, soit de la route entre Istres et Miramas, soit de celle qui va sur le Mas d'Amphoux, il faut qu'elle s'évacue. Aujourd'hui il y a deux bassins de rétention sur Entressen mais heureusement qu'on a la décharge du canal d'Entressen sur l'Etang de l'Olivier parce qu'on est en train d'envoyer l'eau là alors que normalement on ne devrait pas le faire, étant donné que ce ne sont que des eaux d'irrigation. Mais c'est la seule sortie que l'on a. Si on buse le canal comme vous le proposez, je pense que l'on aura un souci.

M. RIZZUTO.- On a bien conscience que ce n'est pas la peine de buser. C'est un sujet que l'on peut enlever.

M. CASADO.- Je suis allé voir plusieurs fois, on y a fait des travaux importants, on a même envoyé l'eau dans la roubine, on a amélioré le passage entre le canal d'arrosage et le canal d'assainissement pluvial parce que cela pouvait créer des problèmes. Je vous le dis, la seule chose sur laquelle il faut se pencher –vous avez les services qui sont là– c'est faire l'entretien peut-être plus souvent, débroussailler... Mais franchement, je ne pense pas que ce soit une solution de faire un busage ou un cuvelage.

M. RIZZUTO.- Un busage il n'en est pas question.

M. CASADO.- Tout à l'heure je vous parlais de ce qui est classé au PLU, des chênes centenaires, etc. C'est parce que ces canaux permettent aussi aux racines de faire des arbres magnifiques, alors que si l'on fait des busages ou des cuvelages on risque de les perdre. Il faut avoir cela en tête. Malheureusement, et heureusement, c'est la carte topographique du village qui veut cela. Sinon, comme dans toutes les villes, on aurait les canaux pluviaux qui sont busés.

M. RIZZUTO.- Il n'y a pas d'arbres.

M. CASADO.- Si. J'y suis allé il y a 15 jours, il y a un arbre magnifique juste à l'entrée et un autre un peu plus loin. Mais après, ceux qu'il y a de l'autre côté, du côté des canaux d'arrosage qui prennent aussi racine... Je parle de cet endroit-là parce que M. Rizzuto me le demande mais si je le fais là-bas il faut que je le fasse ailleurs. Aux Pommiers, partout. Je ne peux pas faire ça chez lui et pas le faire ailleurs. On peut tout faire, mais moi je ne suis pas favorable à ce que l'on fasse le busage de cette roubine.

M. RIZZUTO.- Dans ces cas-là, quelle mesure peut-on prendre pour le chemin de la Draille ? La roubine est soi-disant pluviale.

Mme TRAMONTIN.- Ce n'est pas « soi-disant », elle est pluviale.

M. CASADO.- C'est un assainissement pluvial. Ce n'est pas un assainissement d'arrosage. Peut-être revoir la pente s'il faut un peu améliorer des endroits. Sauf que des gens se sont fait des ouvertures, ont mis des busages, sans demander l'autorisation à personne. Même pas à l'ASA d'Entressen. C'est tout à revoir. Allez voir vos voisins en leur disant qu'il faut qu'ils enlèvent leur passage, vous verrez ce que vous allez avoir comme réponse.

M. RIZZUTO.- L'option 2 concerne la fameuse pente qui mène vers la roubine d'irrigation... Le problème se pose actuellement, parce que vous êtes intervenu en janvier, vous avez stipulé dans le courrier qu'il n'y avait pas d'eau, ce n'était pas une démonstration...

M. CASADO.- Il venait de pleuvoir et il n'y avait pas d'eau.

M. RIZZUTO.- Revenez voir aujourd'hui. A partir de mars, pendant 10 mois, puisque les arrosants peuvent se permettre d'ouvrir les arrosages pour les champs, là on va avoir de l'eau dans la roubine. Vous pouvez constater aujourd'hui... Déplacez-vous aujourd'hui, pas en janvier, parce que vous ne risquez pas d'avoir de l'eau, les arrosages sont fermés. Vous venez maintenant, jusqu'en mars, avril, mai, juin, juillet, septembre, vous allez voir chemin de la Draille, j'y suis allé hier, croyez-moi, il a fallu que je parte rapidement tellement c'était malsain. Et vous ne pouvez pas dire qu'il n'y a pas d'eau, il ne pleut pas, mais la roubine est pleine en permanence. Alors que dans votre courrier vous avez dit, un peu pour esquiver la situation, qu'il n'y avait pas d'eau...

M. CASADO.- Monsieur Rizzuto, quand j'y suis allé il n'y avait pas l'arrosage en route. Quand j'y suis allé il venait de pleuvoir et l'on a constaté qu'il n'y avait pas d'eau, donc l'eau s'est écoulée. Si maintenant vous dites qu'il y a de l'eau parce que justement il y a la période d'arrosage et que cette eau d'arrosage vient dans ce canal, ce n'est pas normal, je ne vous dis pas le contraire. Mais il faut qu'on aille voir.

M. RIZZUTO.- Cela fait des années que l'on demande justement à faire disparaître cette eau qui stagne en permanence dans la roubine pendant des mois entiers. Surtout l'été, c'est inimaginable.

M. CASADO.- Peut-être qu'il y a des infiltrations ou des fuites. Parce que moi j'ai fait faire le siphon là.

M. RIZZUTO.- On a amélioré un peu parce que vous savez que le tuyau est légèrement plus haut, la pente le rectifie. Il y a un écoulement qui se fait. J'y vais tous les jours, j'habite là, mais je constate que l'eau ne s'écoule pas en permanence, le tuyau est légèrement élevé ce qui fait que l'écoulement se fait mal pour aller disparaître après dans les champs. Elle revient donc vers la roubine. Après, les arrosants font leur *boulot*. Là, la roubine va être pleine pendant plusieurs mois. Aujourd'hui, vous allez chemin de la Draille, il y a de quoi... On ne peut pas dire « Il faut qu'il y ait un ruissellement... », il faut faire disparaître cet écoulement d'eau.

M. CASADO.- La cause... Quand on s'était vu par rapport à cela, on avait fait faire ces travaux avec justement le tuyau qui partait... Pour éviter que ça aille dans la roubine. On a fait cela. Si vous me dites que ce n'est pas assez efficace parce que la pente n'est pas bonne, j'y retourne, on voit les services, on essaie de faire quelque chose. Parce que là on connaît la cause. Mais ce n'est pas parce qu'il y a ce problème-là qui est lié à l'arrosage qu'il faut s'imaginer que l'on va buser 2 km de pluvial. Parce que ça, c'est mettre en danger tout le lotissement.

M. RIZZUTO.- Je crois que buser et mettre un peu de béton dans la roubine n'arrangera pas les choses. L'eau va augmenter dans la nappe phréatique. J'ai l'eau à 60 cm chez moi.

Mme TRAMONTIN.- Ce n'est pas la nappe, ce sont surtout les épisodes pluvieux de plus en plus intenses et là on n'arrivera pas à évacuer.

M. RIZZUTO.- Même quand il n'y a pas les arrosages, nous on a l'eau. On est dans une zone inondable, vous le savez très bien. Actuellement, et pendant plusieurs mois, on va subir l'eau malsaine comme cela en permanence. Venez aujourd'hui, vous allez voir, c'est incroyable ! J'ai pris une photo. Comme vous dites, cela va être complexe.

M. CASADO.- J'irai le voir. On se voit souvent avec M. Rizzuto.

M. RIZZUTO.- Dans le courrier on a parlé d'un bassin de rétention. J'ai fait venir un professionnel, il m'a dit « C'est vrai qu'un bassin de rétention à la hauteur des champs –là où il y a la mise en place des vaches actuellement– cela protégerait toutes nos habitations en cas de fortes pluies », que, je l'espère, on ne subira pas comme dans d'autres régions, parce que nous on ne sortira pas...

Mme TRAMONTIN.- Cela ne règlera pas le problème.

M. CASADO.- Là on ne parle pas de pluies. Vous nous dites que vous avez de l'eau dans le canal d'assainissement pluvial alors qu'il ne pleut pas.

Mme TRAMONTIN.- Ce sont deux choses différentes, Monsieur Rizzuto.

M. CASADO.- Sauf si c'est de l'eau d'arrosage qui provient d'infiltrations ou de choses comme cela. Ça on peut le régler par des moyens techniques : des pompes ou je n'en sais rien. Mais il faut aller le voir.

M. RIZZUTO.- Cela fait 3 ou 4 ans que l'on demande que l'eau puisse aller vers un ruisseau ou un lac, comme il est prévu normalement. Tout ruissellement...

Mme TRAMONTIN.- Il va à l'exutoire au fond, Monsieur Rizzuto. Il y a un exutoire au début de la draille du Massacre. L'eau va dans l'exutoire. C'est juste comment on l'évacue et d'où vient la problématique. L'exutoire il y est. C'est ce que je veux vous dire. On n'a pas besoin d'en créer un.

M. RIZZUTO.- Il y a une amélioration à faire.

M. CASADO.- C'est ce que je vous dis. Je verrai avec les intelligents des services techniques ce que l'on peut faire. Si l'on peut effectivement améliorer la situation.

M. RIZZUTO.- Un jour il faudra quand même que l'on puisse faire disparaître cette eau qui stagne en permanence dans cette roubine.

M. CASADO.- Monsieur Rizzuto, on dit la même chose, arrêtez ! Vous me dites que de l'eau stagne dans cette roubine quand il y a la saison d'arrosage.

M. RIZZUTO.- Si c'est pour attendre 8 ou 9 mois...

M. CASADO.- Je suis en train de vous expliquer.

M. RIZZUTO.- Dans votre dernière intervention vous dites qu'il n'y avait pas d'eau. C'est sûr...

M. CASADO.- Parce qu'il n'y avait pas l'arrosage.

M. RIZZUTO.- Justement.

M. CASADO.- Je ne peux pas vous dire mieux. Il n'y avait pas d'arrosage, et vous me dites qu'il y a de l'eau. J'y vais, il avait plus 15 jours avant et il n'y avait pas d'eau dans le pluvial.

M. RIZZUTO.- Je voulais démontrer que les autres mois il n'y a pas d'eau dans la roubine. Alors on le répète dans les courriers mais il n'y a pas de mesures prises, et c'est comme si j'inventais n'importe quoi. Là c'est le cas. Pendant plusieurs mois on a de l'eau dans la roubine. Venez voir aujourd'hui.

M. CASADO.- Si vous avez de l'eau dans la roubine c'est parce qu'il y a des infiltrations ou une mauvaise pente entre le canal d'arrosage et ce que l'on avait fait qui ne fonctionne pas.

M. RIZZUTO.- Ce sont les arrosages, c'est sûr, mais nous on va subir pendant 8 mois...

M. CASADO.- Vous n'allez pas le subir puisqu'on va essayer d'améliorer les choses. Calmez-vous, enfin !

M. RIZZUTO.- Je n'ai jamais dit que vous n'essayiez pas d'améliorer.

M. CASADO.- Chaque fois que vous avez appelé ou écrit je ne suis pas venu vous voir ? Quand on a fait les travaux de pluvial central ?

M. RIZZUTO.- Sauf les derniers. Vous avez dit de ne pas vous déranger.

M. CASADO.- Parce que vous m'aviez dit qu'il y avait de l'eau et il n'y en avait pas. Moi quand j'y suis allé il n'y avait pas la saison d'arrosage. Si vous m'aviez dit « Venez, Monsieur Casado, quand il y a la saison d'arrosage, vous constaterez que l'eau reste », je serais venu et je vous aurais dit ce que l'on peut faire.

M. RIZZUTO.- Je vous l'ai dit dans les précédents courriers : « Venez nous voir quand les arrosages seront mis en place ».

M. CASADO.- Vous me dites de buser la roubine...

Mme TRAMONTIN.- Il faut aller voir, il y a un problème.

M. CASADO.- J'irai. Je vais y aller.

M. le MAIRE.- Y a-t-il d'autres questions ? Monsieur Vossenat Jean-Marie.

M. VOSSENAT.- J'ai vu les travaux qu'il y a devant la piscine, il y a une pompe et un tuyau qui traversent la route. Que se passe-t-il ? Cela fait à peu près une semaine déjà.

Mme TRAMONTIN.- Il y a eu un gros problème sur la pompe de relevage des eaux usées du Gros Chêne. Ce n'est pas la station d'épuration en elle-même, elle fonctionne très bien, il n'y a pas de souci, c'est la pompe de relevage du Gros Chêne. Du coup, le temps que les services de l'eau commandent la pièce, ils ont mis effectivement un système de relevage temporaire et qui rejoint directement...

M. le MAIRE.- Artisanal.

Mme TRAMONTIN.- Artisanal, si vous voulez. Artisanal et temporaire, qui est relié à la station d'épuration.

M. VOSSENAT.- Merci.

M. le MAIRE.- D'autres questions ? (Pas d'autre observation.)

M. RIZZUTO.- Excusez-moi. Pour revenir au PLU, sur les champs à côté de Solange, est-ce devenu terre agricole officiellement ?

Mme TRAMONTIN.- C'était déjà terre agricole.

M. RIZZUTO.- C'était exploité, mais...

Mme TRAMONTIN.- Non, c'était de la terre agricole et c'est resté de la terre agricole. Cela n'a jamais été... Le long de Solange jusqu'à la Bergerie, c'est de la terre agricole.

M. RIZZUTO.- Mais pas classée zone agricole.

Mme TRAMONTIN.- Cela veut dire quoi « classée » ?

M. RIZZUTO.- C'est-à-dire qu'elle ne peut pas être constructible.

Mme TRAMONTIN.- C'est de la terre agricole, elle n'a pas besoin d'être classée.

M. le MAIRE.- Il n'y a pas de changement, rassurez-vous.

M. CASADO.- C'était un terrain Métropole en plus.

Mme TRAMONTIN.- Exactement.

M. le MAIRE.- Oui, mais que ce soit Métropole ou pas, on peut avoir un destin différent. Pas de question ?
(Pas d'observation.)

Madame Tramontin, vous voulez dire un mot ?

Mme TRAMONTIN.- Non.

M. le MAIRE.- Madame Joulia.

Mme JOULIA.- Non, rien de plus. Vous avez parlé des labels en tout début de séance, il y en a un qui est passé un peu inaperçu parce qu'il est arrivé pendant la période COVID, il concerne la culture. Cela s'appelle « Art en territoire », c'est un label national qui a été attribué à Scènes et Cinés par rapport au...

M. le MAIRE.- Ce n'est pas nous alors.

Mme JOULIA.- Si.

M. le MAIRE.- Scènes et Cinés ce n'est pas nous. C'est toi. (Rires.)

Mme JOULIA.- Non.

M. le MAIRE.- C'est la Métropole, ce n'est pas municipal.

Mme JOULIA.- Mais le Théâtre de l'Olivier aussi est à la Métropole, et pourtant il en bénéficie.

M. le MAIRE.- D'accord mais enfin... Sauf que le Théâtre de l'Olivier c'est nous qui le voulons comme ça. Ce n'est pas la même chose. Sinon il n'y aurait pas de...

Mme JOULIA.- Mais le label c'est nous qui le voulons aussi.

M. le MAIRE.- En tout cas je ne veux pas accuser les services de l'avoir loupé parce que je me ferais un plaisir d'en ajouter un. Surtout avec la reconnaissance de la culture que tu mènes. C'est parce que c'était plutôt métropolitain que strictement... En tout cas on a un label de plus, mais tu as raison parce qu'il faudra le faire figurer dans la grande bache.

Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'observation.)

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

M. le MAIRE.- Je ne vais pas vous parler des fêtes, des festivités, vous avez le panorama. On a terminé la fête du foin, cela s'est très bien passé. Les guimbardes ont été aussi un grand succès. Maintenant il y a les fêtes votives qui se présentent, qui se profilent. Moi, malheureusement, je ne pourrai pas être à l'aïoli parce que je suis convoqué chez mon chirurgien pour des contrôles obligatoires mais je viendrai la veille, dimanche, surtout que j'ai été invité à un *truc* de gardian.

Je vous souhaite une bonne soirée, merci.

La séance est levée à 19 heures 26.